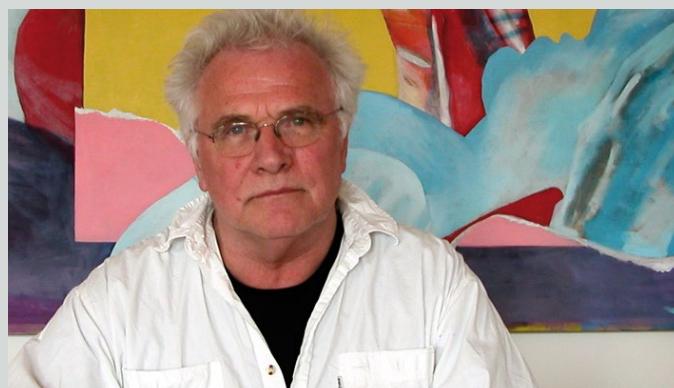


Conception: Benno K. Zehnder

Le peintre Benno K. Zehnder est né en 1941 à Wettingen (Argovie), où il a également passé son enfance. Après avoir fréquenté le gymnase d'Immensee (Schwyz), il a poursuivi ses études à l'école des arts et métiers de Lucerne. Durant les années 1964 à 1970, il a séjourné à Londres, où il a fréquenté les cours de peinture et d'histoire de l'art du Goldsmith College, avant de mettre sur pied des expositions pour le Swiss Centre, le Design Centre, la Royal Academy et la City of Worcester notamment. De 1970 à 1973, il a été chargé de cours et directeur des études de master of arts en film d'animation au City of Birmingham Polytechnic. Il a ensuite dirigé, jusqu'en 1982, le département de communication visuelle de l'ancienne Bath Academy of Art à Corsham/Wiltshire (GB). De 1982 à 1997, il a été directeur de l'Ecole supérieure d'arts appliqués de Lucerne puis, jusqu'en 2006, professeur à la Haute école d'art visuel et d'arts appliqués de Lucerne. A côté de son activité de peintre et de graphiste, Benno K. Zehnder consacre une grande partie de son temps à l'élaboration de systèmes de couleurs et de peintures murales destinés notamment à des écoles, des hôpitaux et des églises.



Caractéristiques

Effigie

«Chemin de fer du Pilate»

Artiste

Benno K. Zehnder, Gelfingen

Données techniques

Alliage: argent 0,835

Poids: 20 g

Diamètre: 33 mm

Valeur nominale légale

20 francs suisses

Date d'émission

26 mai 2011

Tirage

Pièces de qualité normale,
non mises en circulation:

max. 50 000 pièces

Qualité flan bruni, avec étui:
max. 7 000 pièces



Monnaie commémorative officielle 2011

Chemin de fer du Pilate

Série des chemins de fer de montagne

Frappe et émission

Monnaie fédérale Swissmint

CH-3003 Berne

Tél. +41 (0)31 322 60 68 (marketing)

Fax +41 (0)31 322 60 07

www.swissmint.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swissmint

Série de monnaies commémoratives consacrée aux chemins de fer de montagne

Le «Chemin de fer du Pilate» est le sujet de la quatrième monnaie commémorative des chemins de fer de montagne. Cette série est consacrée aux lignes ferroviaires qui témoignent de l'esprit pionnier de leurs constructeurs et revêtent une importance particulière du point de vue touristique. Les monnaies suivantes ont déjà été émises: «Chemin de fer Vitznau-Rigi» (2008), «Chemin de fer Brienz-Rothorn» (2009) et «Chemin de fer de la Bernina» (2010).

Chemin de fer du Pilate



Au cours de la seconde moitié du 19^e siècle, beaucoup de gens considéraient que l'ingénieur Eduard Locher (1840 – 1910) était un peu fou de vouloir construire une ligne de chemin de fer sur le Pilatus. Et pourtant en 1889, c'était fait. Longue de 4618 mètres, la ligne reliant Alpnachstad au Pilatus Kulm était ouverte. Aujourd'hui encore, c'est la ligne à crémaillère la plus raide du monde, avec une déclivité de 48 %. Cette prouesse fut rendue possible grâce à la construction géniale d'un système à doubles roues dentées, tournant à l'horizontale. Cette invention fut présentée à l'Exposition universelle de Paris en 1889. A l'époque, le trajet durait une heure et quart.

Onze automotrices à vapeur ont été en service jusqu'en 1937. En 1905 déjà, on avait pensé recourir à l'électricité mais le projet dû être repoussé en raison des coûts. L'électrification et de nouvelles automotrices furent inaugurées en grande pompe le 15 mai 1937. Il fut alors possible d'augmenter le nombre de passagers de 50 000 à 100 000 par an. Aujourd'hui, ce sont près de 300 000 personnes par année, qui sont transportées d'Alpnachstad au Pilatus Kulm en 30 à 40 minutes. En haut, les visiteurs peuvent notamment fréquenter l'hôtel Pilatus-Kulm, construit en 1890, classé monument historique et récemment rénové. Ils peuvent également parcourir la nouvelle galerie panoramique, sise à 2132 mètres d'altitude et offrant une vue unique sur la Suisse centrale, le lac des Quatre-Cantons et les Alpes.

Monnaies commémoratives officielles

Chaque année, la Monnaie fédérale Swissmint émet un nombre limité de monnaies commémoratives représentant des sujets choisis avec soin. Les pièces bimétalliques, en argent ou en or, ont une valeur nominale officielle et sont disponibles dans différentes qualités. Grâce au produit de la vente des pièces, ou bénéfice de frappe, la Confédération soutient des projets culturels dans toute la Suisse.

